NATATION ARTISTIQUE QUÉBEC

Réglementation 2023-2024

Modifications, nouveautés
et autres spécifications

Version JUIN 2023

Note importante

Le manuel des règlements de NAQ a été révisé.

Les modifications seront effectives au 1er août 2023 (après les JDQ).

Cette présentation sert à énoncer les changements <u>majeurs</u> et les ajustements apportés <u>spécifiquement</u> à la saison 2023-2024.

Les informations indiquées ne sont pas exhaustives. Il est de la responsabilité de tous et toutes de lire et de se référer au manuel des règlements.

NATATION ARTISTIQUE QUÉBEC

Le calendrier est disponible sur notre site internet.

INCLUSION DES COMPÉTITIONS INVITATIONS AU CALENDRIER + ÉVÉNEMENTS

REQUALIFICATION DES OFFICIEL-LES

2023-2024

- Congrès + Quiz
  - 23-24 septembre
- Camp de développement complet
  - novembre

SPÉCIFICATIONS PROVINCIALE FIGURES ET ÉLÉMENTS

FIGURES ET ÉLÉMENTS 2023-2024

- Voir les annexes 2 et 3, ainsi que les documents descriptifs associés (seront mis à jour d'ici l'automne 2023).

- **Changements dans les figures du programme régional et provincial 9-10 ans**

*****Les informations de cette section ne se retrouvent pas dans le Manuel des règlements et seront indiquées dans les trousses d'informations des différents événements.***

SPÉCIFICATIONS PROVINCIALE FIGURES ET ÉLÉMENTS

FIGURES ET ÉLÉMENTS 2023-2024

Programme	Âges	Figures imposées	Degré de difficulté
Régional	8-10 ans	PB16 Position du grand écart TB03 Prendre la position du carpé avant PB14b Prendre la position allongée sur le dos jambe pliée 310 Saut périlleux arrière groupé	1.0
Régional	11-12 ans	TB01 Monter une jambe de ballet PB17 Position Cavalier 344 Neptune (jusqu'à la position verticale jambe pliée) 359 Ariane avant (jusqu'au dernier grand écart)	1.0
Régional	13-17 ans	101 Jambe de ballet simple TB06a Sortie promenade avant (à partir de la position cavalier) 363 Goutte d'eau (jusqu'à la position verticale jambe pliée) 359 Ariane avant (jusqu'au dernier grand écart)	1.0
Provincial	9-10 ans	101 Jambe de ballet simple TB16 Rotation Ariane 344 Neptune (jusqu'à la position queue de poisson) 344 Neptune (à partir de la position queue de poisson) PB17 Position Cavalier	1.0
Provincial	11-12 ans	Groupe obligatoire : 106 Jambe de ballet tendue 301 Barracuda Groupe aléatoire : 359 Ariane avant 348 Pylône 227d Cygnet, vrille de 180° 363 Goutte d'eau	 1.6 1.8 2.2 1.9 1.9 1.8
Provincial	13-15 ans	308 Barracuda grand écart aérien 407 Espadon jambe tendue, rotation ariane 356f Fouet, vrille continue de 720° 441 Saturne 352 Vénus (sans la rotation de 360° en position queue de poisson) 240i Albatros, vrille ascendante de 360° 144 Rio jambe tendue (sans la vrille de 360°) 421 Promenade arrière, fermeture de 360°	2.7 2.6 3.0 2.5 2.6 2.5 2.6 2.4

SPÉCIFICATIONS PROVINCIALE FIGURES ET ÉLÉMENTS

FIGURES 2023-2024

PROGRAMME RÉGIONAL :

- 2 figures par compétition (pige parmi les 4)
- Notes de championnat
  - 40% routine, 60% figures (solo, duo, trio)
  - 100% routine (équipe)

SPÉCIFICATIONS PROVINCIALE FIGURES ET ÉLÉMENTS

FIGURES 2023-2024

PROGRAMME PROVINCIAL 9-10 ANS :

- Simplification des figures et de la progression dans la saison
  - Parties de figures ou positions de base

Championnats de qualification (divisions)

- 2 parties de figures

Championnat provincial 12 ans et moins

- 4 parties de figures (3 pigées + rotation ariane)

- Modification du ratio de la note de championnat
- 40% figures / 60% routines

SPÉCIFICATIONS PROVINCIALE FIGURES ET ÉLÉMENTS

FIGURES 2023-2024

PROGRAMME PROVINCIAL 11-12 ANS :

Championnats de qualification (divisions)

- 2 figures (1 obligatoire + 1 dans le reste du groupe aléatoire)

Championnat provincial 12 ans et moins

- 4 figures (2 obligatoires + 2 dans le reste du groupe aléatoire)

- Modification du ratio de la note de championnat
- 40% figures / 60% routines

SPÉCIFICATIONS PROVINCIALE FIGURES ET ÉLÉMENTS

FIGURES 2023-2024

PROGRAMME PROVINCIAL 13-15 ANS :

Toutes les compétitions

- 2 figures (pigées dans les propositions)

- Modification du ratio de la note de championnat
- 35% figures / 65% routines

SPÉCIFICATIONS PROVINCIALE FIGURES ET ÉLÉMENTS

ÉLÉMENTS 2023-2024

PROGRAMME PROVINCIAL 16-20 ANS :

- Aucun changement dans le contenu
- Maintenant les éléments sont nommés A, B, C, D, E, etc. (au lieu de chiffres)
- Aucun changement dans la règlementation - au moins une épreuve technique pour accès à routine(s) libre(s)
- Amélioration de la carte de déclaration à transmettre (un exemple suivra)

SPÉCIFICATIONS PROVINCIALE FIGURES ET ÉLÉMENTS

Carte de déclaration 2023-2024

- Exemple 1 routine technique

NATATION ARTISTIQUE QUÉBEC - CARTE DE DÉCLARATION DES ROUTINES

CLUB	Natation Artistique Québec			
COMPÉTITION	Championnat Québécois			
ÉPREUVE	SOLO TECH ◯	DUO TECH ◯	ÉQUIPE TECH ◯	DUO MIXTE TECH ◯
	ÉQUIPE LIBRE ◯	**11-12 ANS** ◯	**13-15 ANS** ◯	**16-20 ANS** ◯
NOM.S DE(S) ATHLÈTE(S)	MarianneCabana, ÈveTurgeon			

TEMPS (DÉBUT)	ÉLÉMENT (#) *routine technique*	# MOUVEMENT ACRO
00:08	F	1
00:30	A	
00:59	C	
01:50	D	
02:04	B	
02:24	E	

ENTRAÎNEUR.E :	*Geneviève Quesnel*
DATE :	02-juin-23

SPÉCIFICATIONS PROVINCIALE FIGURES ET ÉLÉMENTS

Carte de déclaration 2023-2024

- Exemple 2 routine technique

NATATION ARTISTIQUE QUÉBEC - CARTE DE DÉCLARATION DES ROUTINES

CLUB	Natation Artistique Québec			
COMPÉTITION	Championnat Qualifications division 2			
ÉPREUVE	SOLO TECH ◯	DUO TECH ◯	ÉQUIPE TECH ◯	DUO MIXTE TECH ◯
	ÉQUIPE LIBRE ◯	**11-12 ANS** ◯	**13-15 ANS** ◯	**16-20 ANS** ◯
NOM.S DE(S) ATHLÈTE(S)	MarianneCabana, ClaudieDumais, KimLabelle,ValérieSavard, LaurenceStHilaire, ÈveTurgeon			

TEMPS (DÉBUT)	ÉLÉMENT (#) *routine technique*	# MOUVEMENT ACRO
00:15	E	1
00:35	A	
00:59	C	
01:35	B	
01:56	F	
01:57	G	
02:13	D	

ENTRAÎNEUR.E :	*Geneviève Quesnel*
DATE :	02-juin-23

Programme régional

A été révisé en entier

Objectif : permettre aux entraineur·es ALLEZ à l'eau! de pouvoir aller en compétition

- **ALLEZ à l'eau! Modules 1 à 6 complétés + module complémentaire + multisports**
  - Formation Prise de décision éthique
  - Formation Plan d'action d'urgence

Règlementation spécifique à l'annexe 15 (ajout)

Finalisation du programme en cours

- Éléments obligatoires dans les routines
  - Contenu ALLEZ à l'eau!
  - 8 options (4 options «B» et 4 options «A»)
  - Mêmes éléments pour solos, duos, équipes, trios
  - Varie selon groupe d'âge (progression)
- Ajustement des temps (à la baisse)

NATATION ARTISTIQUE QUÉBEC

Programme régional

Éléments obligatoires dans les routines

1. Chaque routine du programme régional devra contenir quatre (4) éléments obligatoires de la liste
2. Les éléments peuvent être performés dans l'ordre choisi
3. Les éléments peuvent être performés dans la direction choisie
4. L'option A ou B peut être choisie pour chacun des éléments (selon les chiffres indiqués). Il n'est pas nécessaire de présenter la même option pour chacun des éléments contenus dans la routine
5. Des mouvements supplémentaires de bras, de propulsion ou de transitions peuvent être ajoutés (incluant les poussées de mouvement giratoire)
6. Aucun hybride supplémentaire ne peut être ajouté
7. Les éléments obligatoires seront notés selon les composantes habituelles des routines (exécution, synchronisation et impression artistique)

Exemple : groupe 8-10 ans →

Élément 1 option B, Élément 2 option A, Élément 3 option A, Élément 4 option B

Modifications majeures aux règlements pour la saison 2023-2024

Toutes les modifications se retrouvent en jaune dans la publication du Manuel des règlements 2023-2024.

***** Ne se retrouvent pas tous dans cette présentation*****

Admissibilité

1. Un·e officiel·le doit être disponible pour toute la durée indiquée dans le formulaire de disponibilité des officiels. Iel ne peut pas officier et nager/entraîner (incluant les nageur·euses d'essai) dans un même bloc horaire de compétition. Les blocs horaires de compétition sont définis par des pauses d'au moins trente (30) minutes (ex. am, pm).Si cette condition n'est pas respectée, l'officiel·le se verra refuser l'accès et le club devra assumer les pénalités et conséquences associée.

Modifications majeures aux règlements pour la saison 2023-2024

Code de conduite

1. Tout protêt sera facturé au club en question. La feuille d'amendes doit être signée auprès de l'arbitre par la personne qui dépose le protêt (voir Politique relative aux revenus).

Non-respect de la règlementation

1. L'arbitre et/ou NAQ a autorité sur l'application de la règlementation indiquée dans ce manuel.
2. En tout temps, il revient à la discrétion de l'arbitre et/ou NAQ d'appliquer ou non la gradation énoncée selon le jugement du contexte et de la situation.
3. Les pénalités financières indiquées dans la Politique relative aux revenus demeurent applicables sans avertissement préalable.
4. En fonction de la gravité de l'infraction, il est possible pour l'arbitre et/ou NAQ d'appliquer une sanction ou expulsion sans avertissement préalable.
5. Gradation générale
   a) À moins d'indication contraire, un premier avertissement sera émis;
   b) Au deuxième avertissement, une sanction sera appliquée;
   c) Au troisième avertissement, les athlètes, l'entraineur·e ou le club pris en défaut pourra être expulsé de l'événement.

Modifications majeures aux règlements pour la saison 2023-2024

Structure

- Regroupement des règlements pour les Maîtres et le programme régional dans leurs annexes respectives (4 et 15)
- Idem pour NAA (annexe 14)
- Spécificités du Festival par équipes = annexe 6
- Programme national = NAC

Hors-concours

- Une routine est considérée hors-concours si les règlements énoncés dans le présent manuel ne peuvent être respectés ou si la moyenne d'âge ne correspond pas à la catégorie de la routine lors de l'inscription.
- En figures imposées, un·e athlète est considéré·e hors-concours s'iel compétitionne dans une catégorie d'âge inférieure à la sienne.

Modifications majeures aux règlements pour la saison 2023-2024

Quotas

- Retour aux quotas «habituels»
- 9-10, 11-12 et 13-15 ans :
  - a) Pour les épreuves de solo, duo ,trio et duo mixte, trois (3) finalistes par catégorie d'âge selon le résultat de championnat seront qualifiés pour participer au Championnat;
  - b) Afin d'assurer la représentativité de toutes les régions, sera ajoutée au quota des épreuves de solo, duo, duo mixte, une routine par région de Jeux du Québec non représentée via le quota initial (ajout d'un tableau pour les divisions de clubs selon les régions des Jeux du Québec).
- 16-20 ans :
  - a) Pour les épreuves de solo, duo et duo mixte libre et technique, trois (3) finalistes par catégorie d'âge selon le résultat de routine seront qualifiés pour participer au Championnat Québécois.
  - b) Un·e athlète qualifié en routine libre (et non qualifié en routine technique) devra avoir au minimum performé une épreuve technique au championnat de qualification de sa division.
- Toutes les équipes et les combinés libres prenant part aux championnats de qualification sont admissibles aux championnats de fin de saison.
- Pour les athlètes du programme provincial 11-12 ans prenant part au programme national en équipe, pour les épreuves de solo, duo et duo mixte, il n'est pas nécessaire de prendre part au championnat de qualification de sa division afin d'être admis au Championnat provincial 12 ans et moins.

Modifications majeures aux règlements pour la saison 2023-2024

Remise de documents - Sanctions de compétitions (incluant les Jeux Régionaux)

1. La sanction doit être transmise au moins 30 jours avant la tenue de l'événement.
2. Le nom de l'arbitre doit être transmis au moins 30 jours avant la tenue de l'événement.
3. Les documents suivants doivent être transmis à NAQ au moins dix (10) jours **ouvrables** avant la compétition afin d'être validées:
4. Tout retard est passible d'une amende (voir Politique relative aux revenus).
5. NAQ se réserve le droit de refuser la tenue de l'événement si les officiel·les, entraineur·es et athlètes ne sont pas en règle après les vérifications.
6. Des amendes seront appliquées si des membres non en règle prennent part à l'événement (voir la Politique relative aux revenus).

- Les inscriptions (athlètes et entraineur·es);
- L'horaire et le contenu de l'événement;
- Les officiel·les en fonction.

Modifications majeures aux règlements pour la saison 2023-2024

Remise de documents

- Les cartes de déclarations sont à transmettre pour toutes les routines techniques du programme provincial 16-20 ans ainsi que pour toutes les routines d'équipe libre du programme provincial (11-12 ans, 13-15 ans et 16-20 ans).
- Tout retard dans l'envoi de documents nécessaires au bon déroulement de la préparation de la compétition (par exemple : cartes de déclaration, musiques, vidéos, etc.), selon les dates indiquées dans la trousse d'information de l'événement, entraîne une amende (voir Politique relative aux revenus).

- Le bracelet d'identification sera remis sur présentation d'une pièce d'identité avec photo.

Modifications majeures aux règlements pour la saison 2023-2024

Protocoles de compétitions

Échauffements – Suite au mémo paru pendant la saison 22-23

1. Les seuls styles de nage permis lors des échauffements de natation sont les suivants :
    1. Battements de jambes (papillon, crawl, brasse)
    2. Nage complète (crawl, brasse);
    3. Nage avec les bras seulement (crawl, brasse);
    4. Nage sous l'eau (limité à deux (2) largeurs distinctes).
2. Il est strictement interdit d'exécuter toutes figures ou mouvements techniques pendant les périodes d'échauffement de natation.
3. Aucune personne ne peut accompagner les entraineur·es (avec un bracelet) qui supervise et entraine les échauffements à l'exception des athlètes substituts indiqué·es à l'ordre de passage, s'il y a lieu (avec un bracelet distinct remis par l'arbitre).
4. Les athlètes ou clubs en infraction seront passibles d'expulsion de l'échauffement.

Modifications majeures aux règlements pour la saison 2023-2024

Figures imposées

Pénalités

- Appliquées sur la figure ciblée s'il y a lieu

Routines

Temps de routines

- Aucun changement pour le provincial
- Temps révisés à la baisse pour le régional

	Solo	Duo Duo mixte	Trio	Équipe
8-10 ans		1:15	1 :15	1:30
11-12 ans	1:15	1:30		1:45
13-17 ans	1:30	1:45		2:00

Modifications majeures aux règlements pour la saison 2023-2024

Début des routines

Suite au mémo paru pendant la saison 22-23

Pour des raisons de sécurité, il est interdit d'utiliser les entrées à l'eau suivantes :

a) Saut périlleux arrière;
b) Saut périlleux avant;
c) Saut arrière;
d) Plongeon arrière;
e) Entrée en équilibre (sur les mains, qui bascule dans l'eau);
f) Entrée acrobatique (s'élancer afin d'effectuer un mouvement acrobatique).

Modifications majeures aux règlements pour la saison 2023-2024

Note de Championnat

- 9-10 ans et 11-12 ans

40% figures imposées / 60% routine

- 13-15 ans

35% figures imposées / 65% routine

- 16-20 ans

100% routine (sauf pour les JDQ)

Finales

- 10 meilleures routines selon la note de championnat
- Championnat Québécois, Championnat Provincial 12 ans et moins, JDQ
    - 20 routines inscrites (toutes les épreuves 9-10 ans, 11-12 ans et 13-15 ans)
    - 16 routines inscrites (toutes les épreuves libres 16-20 ans)
- Finales directes : épreuves techniques

Modifications majeures aux règlements pour la saison 2023-2024

Athlètes suppléant·es

- Indiquer à l'arbitre au plus tard avant le début de l'échauffement de l'épreuve (amende)

Récompenses

- Selon la note de championnat (s'il y a lieu)
- Les athlètes doivent être présent·es ***(aviser les parents !)***
- Suppléant·es inscrit·es seulement

Bannière

Lors du Championnat Québécois, les routines du programme National prenant part à l'événement ne seront pas considérées dans les calculs.

Modifications majeures aux règlements pour la saison 2023-2024

Moniteurs techniques

- Duos, trios et équipes régional et provincial 9-10 ans

1 MT pour valider la conformité de la règlementation sur les mouvements acrobatiques (interdits).

- Équipes libre 11-12 ans, 13-15 ans et 16-20 ans

1 MT pour valider la conformité de la règlementation sur les mouvements acrobatiques (nombre et type).

- Routines techniques

2 MT pour valider présence et la conformité des éléments.

- La révision vidéo sera effectuée, s'il y a un doute sur la présence ou la conformité d'un (ou plusieurs) élément(s) par : les 2 MT+ l'arbitre OU le juge en chef OU le juge en chef de l'atelier Éléments.
- Les juges accordent des notes pour tous les éléments.

Modifications majeures aux règlements pour la saison 2023-2024

Pénalités

- **Une pénalité peut être appliquée à une compétition sans que celle-ci n'ait été appliquée ou remarquée lors d'une compétition précédente.**
- Visionnement de la bande vidéo (si disponible) par exemple pour valider le temps d'une marche de présentation. Utilisation du mode «ralentit» et de l'arrêt sur image permis.
- Pénalités appliquées sur la note totale de la routine SAUF pour les routines techniques (point 7.16.5, p. 52).
- Appliquées en exécution ou sur la note de l'élément concerné.

Modifications majeures aux règlements pour la saison 2023-2024

MOUVEMENTS ACROBATIQUES

Afin de pouvoir performer une dyade acrobatique OU un mouvement acrobatique, l'entraineur·e responsable de la routine (indiqué·e dans les inscriptions) doit minimalement avoir complété les **modules 1 à 9 de la formation Compétition-Introduction (y compris pour le programme des Maîtres).**

Advenant que l'arbitre ou membre de NAQ considère qu'un mouvement acrobatique comporte des enjeux de sécurité trop élevés ou ne correspond pas aux définitions, iel pourra en informer NAQ qui émettra un avis formel en obligeant le retrait pour les compétitions subséquentes.

Définitions

Un **mouvement acrobatique** est un terme général désignant les sauts, les volées, les portées, les portées pyramides, les plateformes, les flottaisons comprenant une partie de corps sortie de l'eau, etc. qui démontre de spectaculaires prouesses athlétiques et une prise de risques et qui exigent, **le travail de deux (2) autres athlètes ou plus.**

Un **mouvement éjecté** peut être défini comme suit : lorsqu'il n'y a **plus de contact** entre le ou les athlète(s) porté·e(s) et les athlètes porteurs·euses alors que le mouvement acrobatique est toujours à la surface de l'eau ou au-dessus de la surface de l'eau.

Modifications majeures aux règlements pour la saison 2023-2024

Définitions (suite)

Le **support** d'athlète, **afin qu'il soit considéré comme un mouvement acrobatique**, peut être défini comme suit :

a) prendre appui sur plusieurs (**au moins 3**) coéquipièr·es, peu importe la partie du corps qui prend appui;

b) être soulevé·e par plusieurs (**au moins 3**) coéquipièr·es, peu importe la partie du corps qui est soutenue afin d'y parvenir;

c) entraide impliquant **au minimum 4 athlètes** afin de se soutenir à la surface (par exemple lors d'une flottaison avec contact).

Dans tous les cas, les portées de partenaires (2 athlètes) sont appelées dyade acrobatique et ne sont pas considérées comme des mouvements acrobatiques.

Modifications majeures aux règlements pour la saison 2023-2024

Mouvements acrobatiques (suite)

Réseau	Âge	Équipe / Trio
Régional	8-10 ans	Mouvements acrobatiques et dyades acrobatiques interdits, incluant les supports impliquant 3 athlètes.
	11-12 ans	Mouvements acrobatiques et dyades acrobatiques interdits, incluant les supports impliquant 3 athlètes.
	13-17 ans	Mouvements acrobatiques et dyades acrobatiques interdits, incluant les supports impliquant 3 athlètes.
Provincial	9-10 ans	Mouvements acrobatiques et dyades acrobatiques interdits, incluant les supports impliquant 3 athlètes.
	11-12 ans	Mouvements acrobatiques éjectés avant et sans rotation permis (atterrissage pieds premiers) Maximum 1
	13-15 ans	Aucune restriction Maximum 2
	16-20 ans	Aucune restriction Maximum 3

Note : *Les mouvements acrobatiques des routines d'équipe (technique ou libre) doivent être indiqués dans la carte de déclaration soumise par les entraineur·es, selon les informations transmises dans la trousse d'information de l'événement.*

Modifications majeures aux règlements pour la saison 2023-2024

Dyades acrobatiques

Réseau	Âge	Duo / Duo mixte
Régional	8-10 ans	Dyades acrobatiques interdites
	11-12 ans	Dyades acrobatiques interdites
	13-17 ans	Dyades acrobatiques interdites
Provincial	9-10 ans	Dyades acrobatiques interdites
	11-12 ans	Aucune restriction
	13-15 ans	Aucune restriction
	16-20 ans	Aucune restriction

CARTE DE DÉCLARATION – ROUTINES LIBRES

NOUVEAU

- Routines libres
- Équipes seulement
- 11-12 ans, 13-15 ans, 16-20 ans
- Mouvements acrobatiques seulement

Même système de dépôt : Google Drive – dossiers par épreuves

NATATION ARTISTIQUE QUÉBEC - CARTE DE DÉCLARATION DES ROUTINES

CLUB	Natation Artistique Québec			
COMPÉTITION	Festival par équipes			
ÉPREUVE	SOLO TECH ◯	DUO TECH ◯	ÉQUIPE TECH ◯	DUO MIXTE TECH ◯
	ÉQUIPE LIBRE ◯	**11-12 ANS** ◯	**13-15 ANS** ◯	**16-20 ANS** ◯
NOM.S DE(S) ATHLÈTE(S)	MarianneCabana, ClaudieDumais, KimLabelle,ValérieSavard, LaurenceStHilaire, ÈveTurgeon			

TEMPS (DÉBUT)	ÉLÉMENT (#) *routine technique*	# MOUVEMENT ACRO
00:23		1
01:52		2
02:05		3

ENTRAÎNEUR.E :	*Geneviève Quesnel*
DATE :	02-juin-23

Programme des Maîtres

Annexe 4

- **Cette règlementation est celle en vigueur en ce moment**
  Les World Aquatics annonceront les changements internationaux relativement au programme des Maîtres à l'automne 2023 (prévu)
- **Cette annexe sera donc révisée à la suite des annonces officielles**

Important

Tout·e athlète doit être accompagné d'un·e entraineur·e admissible (point 4.4.3), sans quoi, la participation à la compétition sera refusée.

Tenue vestimentaire routine technique

Les athlètes doivent porter un maillot mono pièce noir uni et un casque de bain noir **ou** blanc.

Nomenclature

Musique
Annexe 7 (révisé)

NOTE : Pour le Championnat provincial de Sélections, la nomenclature de Natation Artistique Canada est acceptée.

Il est fortement recommandé de laisser un «blanc» d'une durée de une (1) seconde au début de la trame sonore.

RAPPELS

- Épreuves individuelles
  - Solo, duo, duo mixte et trio
- Épreuves d'équipe
  - Équipe et combiné libre

Un·e athlète peut participer aux épreuves individuelles dans un programme de niveau supérieur tout en conservant son droit de prendre part aux épreuves d'équipe dans le programme compétitif de son club.

NOTE : L'athlète doit être affilié·e dans le programme le plus «élevé».

Pour les athlètes qui s'inscrivent dans plus d'un programme, NAQ n'est pas responsable des conflits d'horaire.

RAPPELS

- Un·e athlète peut participer aux épreuves de duo, duo mixte, trio, équipe, combo et figures de sa catégorie d'âge ou de **la** catégorie d'âge **supérieure.**
- Un·e athlète de 8 ans peut bénéficier de cette situation pour nager dans le 9-10 ans.

RAPPEL: Pas en solo !

- Dans les programmes régionaux et provinciaux, un·e athlète peut participer à une épreuve d'équipe de **la** catégorie d'âge **inférieure (moyenne d'âge).**

- **Un·e athlète peut participer à l'épreuve de duo OU de duo mixte (et non les deux).**

Calcul de l'âge des athlètes

Pour la saison 2023-2024, l'âge des athlètes est calculé en date du:

31 décembre 2024

(se référer à l'annexe 1)

Rappel : Sanctions d'événements

Tous vos événements de club doivent être sanctionnés (annexe 9) :

- Spectacles;
- Portes ouvertes;
- Camps d'entrainements;
- Simulations;
- Etc.

Cela permet d'avoir des points au PSFSQ et d'avoir, potentiellement, plus de subventions.

Frais d'affiliations 2023-2024

À noter que les frais de transactions d'Interpodia sont en sus.

TYPE	MEMBRES	22-23 NAQ	23-24 NAQ	Coût NAC	TOTAL
Clubs	Compétitif, maître et association régionale	645.00 $	645.00 $	115.00 $	760.00 $
	Récréatif	445.00 $	445.00 $	63.00 $	508.00 $
	Licencié (villes- ALLEZ à l'eau)	250.00 $	250.00 $	250.00 $	500.00 $
Entraîneur.e.s	Compétitif	55.00$	60.00 $	32.00 $	92.00 $
	Récréatif	21.50 $	24.50 $	9.50 $	34.00 $
Assistant.e-entraîneur.e ALLEZ à l'eau!	Assistant·e ALLEZ à l'eau	0.00 $	0.00 $	0.00 $	0.00 $
Officiel.le.s	Provincial (niveau 2 et moins)	10.00$	12.00 $	10.00 $	22.00 $
	National et international (niveau 3 et plus)	0. 00 $	0.00 $	20.00 $	20.00 $
Participant.e.s	Athlète compétitif national	105. 00 $	110.00 $	53.00 $	163.00 $
	Athlète compétitif provincial	50.00 $	55.00 $	53.00 $	108.00 $
	Athlète compétitif régional	25.00 $	28.00 $	32.00 $	60.00 $
	Athlète compétitif natation artistique adaptée	25.00 $	28.00 $	32.00 $	60.00 $
	Athlète compétitif Maîtres	25.00 $	28.00 $	32.00 $	60.00 $
	Participant.e récréatif	6.50 $	6.50$	9.50 $	16.00 $
	Participant.e. récréatif – courte durée (6 semaines ou moins)	2.00 $	2.00 $	3.00 $	5.00 $
	Participant.e ALLEZ à l'eau	6,50 $	6.50$	9.50 $	16.00 $
Administrateur.trice.s	"Associate registrant"	0.00 $	2.50 $	9.50 $	12.00 $
Bénévoles	Bénévoles	0.00 $	0.00 $	0.00 $	0.00 $

NATATION ARTISTIQUE QUÉBEC

Frais de compétitions 2023-2024

QUOI	DÉTAIL	COUT 22-23	COÛT 23-24
Frais d'inscription	Club	60.00 $	65.00 $
	Athlète national	40.00 $	45.00 $
	Athlète provincial	20.00 $	25.00 $
	Athlète regional	15.00 $	20.00 $
	Athlète maître	30.00 $	30.00 $
Frais d'épreuve	Figures et habiletés	40.00 $	42.00 $
	Solo (tech et libre)	40.00$	42.00 $
	Duo/Duo mixte (tech et libre)	50.00$	53.00 $
	Trio	65.00$	70.00 $
	Équipe (tech et libre)	115,00$	120.00 $
	Combo et routine acrobatique	140.00$	150.00 $

Frais du Festival par équipe 2023-2024

QUOI	DÉTAIL	COUT 22-23	COÛT 23-24
Frais d'inscription	Club	60.00 $	65.00 $
	Athlète	20.00 $	25.00 $
Frais d'épreuve	Figures et habiletés (par athlète)	40.00 $	42.00 $
	Équipe (tech et libre)	115,00$	120.00 $

NATATION ARTISTIQUE QUÉBEC

Adresse

7665 boulevard Lacordaire
Montréal (QC) H1S 2A7

Courriel

info@natationartistiquequebec.ca

Téléphone

514-252-3000

Site web

natationartistiquequebec.ca

Suivez-nous sur nos médias sociaux:

@natationartistiquequebec